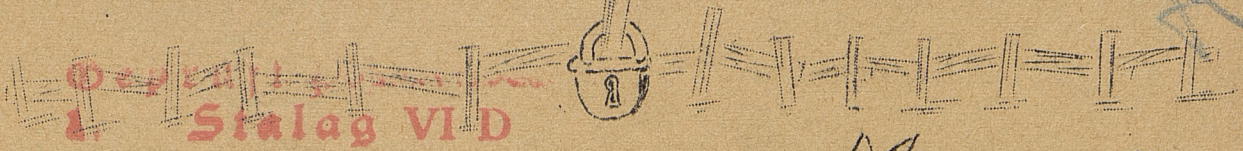


LECLUSVA

6° BUREAU



N° 7

21 MAI 1942

RÉVOLUTION



ORGANISATION PROFESSIONNELLE

NATIONALE

La loi du 16 août 1940 sur "l'organisation provisoire de la production industrielle" marque une étape importante sur le chemin de la Révolution Nationale qui se poursuit actuellement en France sous l'égide du Maréchal Pétain.

Cette loi organise la production c'est-à-dire l'ensemble : matières premières, fabrication et vente. Elle permet de diriger l'Economie Française.

La Révolution Nationale tend donc en France à substituer un régime d'économie dirigée au régime d'économie libérale..

Le régime libéral est caractérisé par :

- 1 - la liberté reconnue à quiconque de fonder ou d'exploiter telle entreprise que bon lui semble.
- 2 - de produire les marchandises suivant les procédés qu'il préfère.
- 3 - d'acheter et de vendre librement sur le marché intérieur et sur les marchés extérieurs à des prix déterminés par la loi de l'offre et de la demande.

Les caractéristiques d'un système d'économie dirigée apparaîtront par l'étude de la loi du 16 août 1940.

Les causes de ce changement de régime en France sont de deux sortes : des causes profondes et des causes immédiates.

A - CAUSES PROFONDES :

- 1 - la volonté de certains esprits de faire régner dans une profession le minimum d'ordre, de moralité, de solidarité.
- 2 - déséquilibre entre la production et la consommation. Le progrès du machinisme entraîne un accroissement considérable de la production. La consommation s'accroît aussi mais plus faiblement. EXEMPLE : les machines à tisser perfectionnées sortent cinq fois plus de paires de gants que les machines anciennes. Les prix baissent et permettent au consommateur qui achetait une paire par an de s'en offrir deux paires pendant la même période de temps. Mais il n'en usera certainement pas cinq. Il y aura déséquilibre entre la production et la consommation. Il y aura crise.

Depuis la guerre de 1914-1918 les crises devenaient de plus en plus violentes et longues, le chômage sévissait en permanence, la mévente de certaines productions ne se résorbait plus par le seul jeu des prix.

La nécessité d'une restriction de la liberté se faisait tellement sentir que les entreprises se groupaient sous forme de trusts et réglementaient d'elles mêmes la production. Mais les trusts la réglementaient à leur profit et au détriment de la collectivité.

L'Etat également intervenait pour soutenir certaines entreprises dont l'écroulement aurait entraîné la ruine de nombreux travailleurs.

4° P 1061 P₂

Ainsi, bien avant la guerre de 1940, la production s'organisait. Le Maréchal veut que cette organisation se fasse au profit de la Nation toute entière et non au profit d'intérêts particuliers.

B - CAUSES IMMÉDIATES :

A la suite de la défaite de 1940, la France doit s'adapter aux circonstances nouvelles. Elle se trouve en face de grandes difficultés.

- 1 - l'arrêt des fabrications de guerre entraîne le chômage.
- 2 - le blocus la rareté des moyens de transport, la séparation de la France en deux zones rendent difficile le réapprovisionnement. Pour les mêmes raisons l'exportation est limitée.

Devant ces difficultés urgentes à résoudre l'Etat devait intervenir énergiquement. Ces difficultés étant provisoires le moyen d'y remédier devait l'être aussi c'est pourquoi la loi porte le titre "d'organisation provisoire de la production":

Cependant les causes profondes existeront encore après la paix assurée aussi l'article II de la loi spécifie qu'elle a pour but de fixer les grandes lignes d'un système définitif. C'est ce à quoi faisait allusion M. Belin, Secrétaire d'Etat au Travail, en disant : "cette organisation temporaire jette les bases d'une organisation définitive parfaite : les principes de la loi seront maintenus. Ils seront définitifs".

LOI du 16 août 1940
sur l'organisation provisoire de la production

Elle comporte neuf articles .

ARTICLE PREMIER : A compter de l'entrée en vigueur de la présente loi seront dissous par décret les groupements généraux rassemblant à l'échelle nationale les organisations professionnelles et ouvrières.

"Pourront être dissous par décret les groupements ou organismes professionnels dont l'activité se révélerait nuisible au bon fonctionnement d'une branche d'activité ou incompatible avec l'organisation instituée par les dispositions qui suivent. Le Ministre Secrétaire d'Etat à la Production industrielle et au Travail fixe la destination à donner aux biens des groupements et organismes dissous".

En vertu de ce texte les organisations suivantes ont été dissoutes: du côté patronal le Comité Central des Houillères de France, le Comité des Forges de France, la Confédération Générale du Patronat Français "C.G.P.F."

du côté des salariés la Confédération Générale du Travail "C.G.T.", la Confédération des Syndicats Professionnels Français "C.S.P.F.", la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens "C.F.T.C."

Ainsi les puissants syndicats patronaux aussi bien que les syndicats ouvriers ont été dissous. Il apparaît donc clairement que la Révolution Nationale n'est pas une réaction contre les salariés. La loi touche les patrons comme leurs employés. Chacun doit s'y soumettre.

Ces "organismes généraux rassemblant à l'échelle nationale des organisations professionnelles et ouvrières" ont été dissous pour trois raisons :

- 1 - raison d'opportunité. Si certains syndicats ont rendu de grands services au pays, certains autres patronaux et ouvriers ont été néfastes, par leur turbulence et leur ingérence dans la politique.
- 2 - raison de nécessité. "Il convenait de déblayer quelque peu le terrain avant d'édifier la construction nouvelle". Il était nécessaire de faire disparaître des organismes assez puissants sinon pour heurter de front l'organisation nouvelle du moins pour entraver l'application.
- 3 - raison doctrinale. Le Gouvernement veut organiser la vie économique "par branche d'activité industrielle et commerciale". Ces branches seront indépendantes les unes des autres. Il y aura par exemple : la branche de l'Industrie du Verre, celle des Industries de la Mécanique, celle des Industries du Tube d'Acier. Les relations de ces industries entre elles ne se feront plus au sein d'un même syndicat tel que la

C.G.P.F. groupant les patrons d'entreprises ayant les objets les plus différents, tel que la C.G.T. groupant tous les travailleurs à quelle que profession qu'ils appartiennent.

Les relations entre les différentes branches d'activité se feront de syndicat à syndicat par l'intermédiaire de l'Etat. Chaque branche d'industrie aura son syndicat des chefs d'entreprises et son syndicat de salariés -ingénieurs, agents de maîtrise, employés, ouvriers-.

L'alinéa II de l'article 1er spécifie que la suppression ne frappe que les groupements nationaux. Les groupements patronaux et ouvriers locaux ou régionaux pourront subsister à condition que "leur activité ne se révèle pas nuisible au bon fonctionnement d'une branche d'activité ou incompatible avec l'organisation instituée par les nouvelles dispositions".

Ce premier article nous montre d'emblée que nous sommes dans un régime d'autorité où les droits des individus et des groupements passent après l'intérêt général. Ceci est bien conforme à la pensée du Maréchal : "Deux principes essentiels nous guideront : l'économie doit être organisée et contrôlée. Elle doit libérer l'initiative personnelle de ses entraves actuelles en la subordonnant à l'intérêt national".

Nous continuerons article par article l'étude de la loi du 16 août 1940 dans les prochains numéros du "CLOS VI D".

Roland AMELINE

Le Comité Directeur du Cercle s'est reparti le travail de la manière suivante : Réforme constitutionnelle, administrative, Politique extérieure, BAILLY - Famille et Jeunesse, HRETIEN - Economie Nationale, agriculture, Questions financières, PEINTON - Organisation professionnelle et sociale, AMELINE - Assistance, Allocations aux prisonniers, et à leurs familles, Secours National, BOULAUD - Enseignement, JANOT - Jeunesse et sports, VOYRON.

BOUDRY et LEROY sont chargés d'organiser la propagande dans les Kommandos en liaison avec l'Homme de Confiance et le Comité Directeur.

Sont nommés responsables du "CERCLE MARECHAL PETAIN" dans les Kommandos : M. LIBOIS au 108 - P. LAVERGNE au 412 - N. PIONTOVSKY au 421 - G. JOURDAN au 518 - M. NOTTEAU au 618 - A. LEBON au 706 - A. BOSSAERT au 711 - ECHAVIDRE au 719 - HENNEQUIN au 755 - E. COURTEL au 771 - H. LETARD au 807 - A. PLAZANET au 809 - M. DUCARME au 809 A - L. DUPUY au 810 - M. DAVID au 812 - M. GOURSON au 813 - A. BUSSY au 817 - A. DUFRESNOY au 827 - J. MICHAUD au 838 - M. DESTOMBES au 847 - J. SAUNIER au 851 - J. DEMENNYNCK au 923 - V. RIOS au I. 301 - M. THULLIER au I. 303 - E. PERICHARD au I. 306.

ADHESIONS : Chacun doit être entièrement libre. Je veux qu'il n'y ait aucune pression ni pour, ni contre, par personne, ni maintenant, ni après notre retour en France, ne sera inquiété à ce sujet par les partisans de la Révolution Nationale.

Afin d'éviter toute équivoque, je précise que seules sont valables les inscriptions souscrites après le 15 avril 1942 -date de fondation du Cercle- sous la formule : "Pour que vive la France, je suis prêt sur l'honneur à suivre le Maréchal!"

VISITE DES KOMMANDOS : Sont accrédités outre les Membres du Comité Directeur : Jean BARANGER, François DESCAZEUX, Jean FOUGEIROL, René MAILLET, Emile POEYMIRO.

Le 8 mai 1942, le Sous-Lieutenant KHAYATT de CHESSE, ingénieur E.S.E. de passage au Stalag, a traité à la Salle Commune de "l'Economie Française actuelle". Avec maîtrise et clarté, le conférencier nous a montré comment l'organisation précorporative, instaurée par le Maréchal, corrige les abus du capitalisme libéral sans tomber dans l'anarchie collectiviste. L'attention et les applaudissements de la nombreuse assistance prouvent qu'au Stalag VI D tous ont un égal souci de s'imprégner de l'esprit de la Révolution Nationale.

Paul BAILLY
Président du "CERCLE MARECHAL PETAIN"

HOMME DE CONFIANCE
DE
de confiance

Je recommande aux Hommes de Confiance des Kommandos de garder un exemplaire de chaque numéro du "CLOS VI D". Ils y trouveront des renseignements pouvant intéresser leurs camarades.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE - DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU RHÔNE :

Directives données aux prisonniers résidant dans le Département du RHÔNE ou dont les familles y sont réfugiées au sujet des colis aux nécessiteux.

1 - Prisonniers de guerre nécessiteux ayant de la famille : ces prisonniers doivent adresser leurs étiquettes à leurs familles. Celles-ci sont déjà informées par communiqué déposé dans chaque mairie, qu'elles doivent à leur tour remettre ces étiquettes à une oeuvre de leur choix dans le département du Rhône - 166 comités et oeuvres dans le Département. L'oeuvre fera une enquête pour reconnaître la qualité de "nécessiteux" des familles en cause et, si l'enquête est affirmative, adoptera le prisonnier qui sera inscrit sur son fichier pour recevoir colis gratuits dès remise de l'étiquette par la famille.

2 - Prisonniers de guerre nécessiteux n'ayant pas de famille : ces prisonniers doivent envoyer au Délégué Départemental de leur Département d'origine leur première étiquette et une carte réglementaire de correspondance munie du coupon de réponse - le département d'origine est à la volonté de l'intéressé, soit le département où il habitait à la mobilisation, soit le Département où il est né. Sur la partie de cette carte réservée à la correspondance, le prisonnier indiquera son désir de recevoir des colis gratuits et inscrira les renseignements suivants :

- a - nom et tous ses prénoms
- b - date et lieu de naissance
- c - adresse de son domicile à la mobilisation avec nom et adresse de son employeur
- d - éventuellement le nom et l'adresse de l'oeuvre qui lui a jusqu'alors envoyé des colis.

Le Comité Départemental utilisera le coupon-réponse pour faire savoir au prisonnier si sa demande est agréée et lui donner le nom et l'adresse de l'oeuvre où il devra, à l'avenir, adresser ses étiquettes de colis.

X
La CROIX-ROUGE FRANÇAISE, 28, rue de l'Arc à LILLE nous demande d'aviser les prisonniers de guerre, originaires du Département du NORD, qu'ils doivent, à l'avenir, adresser leurs étiquettes pour colis, rouges ou bleus, au

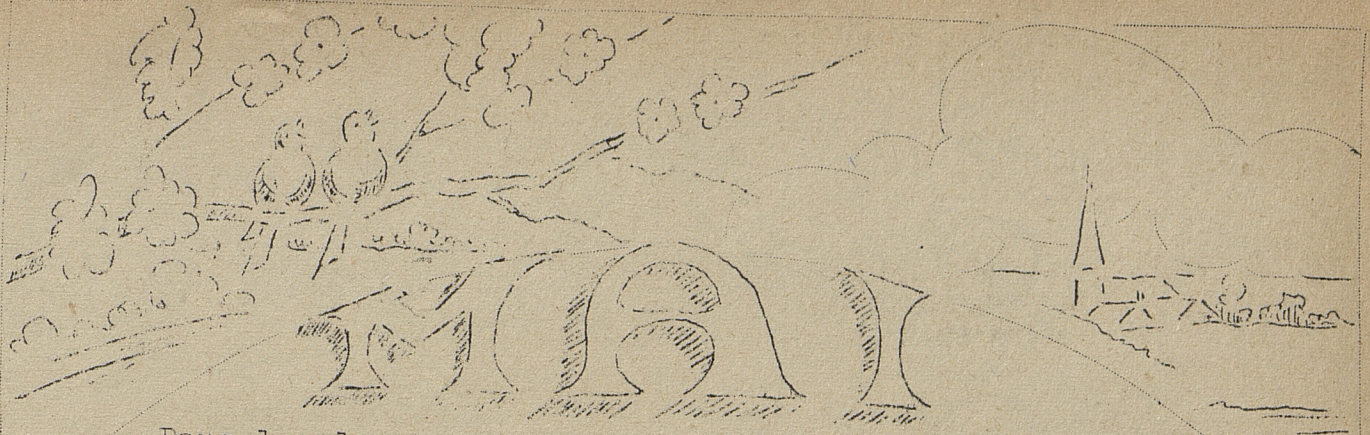
COMITÉ D'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS DE GUERRE,
141, rue du Molinel à LILLE.

Les étiquettes adressées rue de l'Arc ne seront plus prises en considération.

X

EQUIPEMENTS SPORTIFS ET ARTICLES DE SPORT :

Il est rappelé que les équipements sportifs et articles de sport qui nous sont envoyés par les divers organes de la CROIX-ROUGE restent la propriété de cette oeuvre. Ces objets ne sont donc jamais distribués individuellement et ne doivent pas être emportés soit du Camp, soit des Kommandos auxquels ils sont affectés.



Dans la plus haute antiquité, aussi bien en Grèce qu'à Rome ou en Egypte, aussi bien, peut-être même plus poétiquement alors qu'aujourd'hui, car alors ce n'était pas une préférence raisonnée qu'inspirait généralement le beau, mais un véritable culte, on chantait et on chante encore le mois de Mai.

Si, pour le calendrier le printemps commence le 21 mars, au point de vue gaieté il ne commence véritablement qu'au mois de Mai, après avoir eu Avril comme prélude.

La terre ayant repris sa couleur de bronze, les arbres regorgeant de sève, les prairies reverdis, tout nous fait comprendre et sentir que dès maintenant nous pouvons vraiment chanter l'hymne du renouveau, de la renaissance de la terre.

Il est évident, en parlant de chanter le mois de Mai, symbolisé par le muguet, représenté pour les chrétiens par la Sainte-Vierge Marie, que je ne fais aucune allusion de mauvais goût au mois de mai 1940, n'est-ce pas! et pour en finir avec ça, je dirai qu'au mois de Mai 1940 nous ne chantâmes pas mais déchantâmes.

Il me semble, quand le soleil inonde la plaine comme dit : "La Chanson des Blés d'Or" que le ciel nous paraît plus bleu, l'air nous arrive imprégné de mille senteurs, il fait meilleur vivre, la vie est plus légère et nous avons plus de cœur pour supporter le fardeau de la captivité.

Pour employer une comparaison triviale, je dirai que nous ressemblons assez bien à un homme qui aurait marché long

temps une épaule chargée et changerait le fardeau d'épaule d'un coup de reins assez allègre et réapprovisionné de courage et d'espérance.

N'est-ce pas touchant dans sa candeur, cette archaïque coutume qui voit le 1er mai, les fiancés offrir à leurs fiancées ce mignon brin de muguet, le vert de l'espérance allié à la pureté du blanc en une seule fleur.

Aurait-on difficile de se représenter le parfum suave et frais du muguet, parfum du printemps.

Combien de poètes n'ont-ils pas chanté le mois de mai, et ce thème toujours repris n'est pas fastidieux, car "c'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau".

Le mois de Mai donne lieu dans certains villages de notre pays à des réjouissances populaires et pittoresques; l'homme jette bas cet espèce de resserrement vague qui le tenait pendant l'hiver, et donne libre cours à sa joie trouve en tout motif de gaieté.

C'est en ce mois féérique que l'on fait facilement les plus beaux rêves, inutile de s'appesantir sur le sujet de nos rêves à nous, prisonniers.

Depuis un certain temps, le 1er mai est dédié et consacré fête des travailleurs, le premier jour de ce mois de beauté est un jour de repos et de liesse, ce qui donne lieu à des réjouissances variées et à des réunions où, tambours battant, cuivres sonnantes conduisent la foule qui les suit à travers le village, clamant sa joie, ivre de gaieté et parfois aussi de boissons diverses, elle témoigne son allégresse par des cris, les

L

E

C

O

N

D

E

S

B

E

L

G

E

S

6
rires et des chansons.

Au hasard des coins retirés, des duos préludent en sourdine :

Au mois de mai douce amie

Le muguet nous reviendra

L'amour symbole de la vie,

.....chut, n'en écoutons pas davantage.

Il est forcé que ce mois nous apporte aussi un peu de nostalgie, les parties champêtres d'autrefois, les premières promenades à vélo, les joyeuses libations dans les guinguettes au bord de la route, oui, c'est naturel; mais quelle médaille n'a pas son revers ?

Non, Belges, tournons-nous vers l'avenir, pensons aux joies futures que nous goûterons mieux, les appréciant plus pour en avoir été privés, pensons aux réunions de famille et d'amis que nous aimerons plus profondément, car la captivité nous aura muris et rendus plus sensibles aux manifestations de sympathie.

Pensons à la vie que nous avons conservée, pensons à Juillet baigné de lumière, à Août murissant les blés, au temps des cerises comme au temps des moissons et El Viva pour le mois de Mai, que l'on peut définir par ce vers d'une chanson entendue ici :

"Le printemps, les fleurs, les p'tits oiseaux, l'amour"

Georges CANTINIAU

CROIX-ROUGE BELGE : En vue d'une répartition équitable des marchandises lors d'une distribution de Croix-Rouge Belge, je prie les Hommes de Confiance des Kommandos de me tenir au courant de tout changement d'effectif dans leurs Kommandos.

Albert BECCO

Homme de Confiance des Belges

INTELLECTUELLE

Le mois dernier nous avons entendu deux causeries sur les provinces françaises, l'une de l'Intendant MARSA sur la Charente et la fabrication du cognac, la seconde de M. le Lieutenant FOEL sur la Bourgogne et ses grands crus.

Roland AMELINE, licencié es lettres, nous a présenté une étude d'ensemble sur l'oeuvre de M. Pierre BENOIT : analyse des principaux romans et idées générales.

Wladimir RATKOW nous a exposé quelle devait être la formation du journaliste, la grandeur de sa profession et les difficultés qui l'attendent.

Maurice CLEMENT, de la Bourse de Paris, nous a expliqué d'une façon détaillée et sous une forme attrayante les mystères du Palais de la Bourse des Valeurs. Il nous a montré avec précision le mécanisme du marché au comptant et à terme.

Paul BAILLY a continué son exposé sur la Révolution de 1789 et nous a retracé brièvement et avec clarté les principaux actes de l'Assemblée Législative. L'affluence de l'auditoire montre quel intérêt il porte à ces causeries historiques.

René JANOT a retracé la vie mouvementée de RABELAIS et montré de quelles circonstances est née son oeuvre romanésque. L'analyse des deux premiers livres Gargantua et Pantagruel, fut coupée de quelques citations caractéristiques qui nous ont fait mieux comprendre la verve intarissable du grand conteur qu'est Rabelais.

René JANOT

INTELLECTUELLE

INTELLECTUELLE

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Le samedi 25 avril, à dix-sept heures non précises, le Groupe artistique du Stalag VI D a présenté sur scène "La Revue de la Vieille Chanson Française". C'était tout un programme et nous fûmes comblés! Nos artistes ont su nous tenir sous le charme pendant deux heures et demie, grâce à un spectacle

véritablement dynamique et que nous pourrions presque, bien que 1900 fut à l'honneur, dénommer : "Swing"... Sans commentaires!... Pour satisfaire notre ami Pelca nous resterons cependant ultra-classiques! dans notre compte-rendu et sur ses conseils marqués au coin du bon-sens nous n'oublierons ni la partie théâtrale, ni la partie musicale de cette revue.

Les nombreux acteurs professionnels ou amateurs se sont montrés plus qu'à la hauteur de leur tâche. Quelques créations furent saisissantes et pour ne nommer personne : Mayol nous chanta certaine situation "enherbée" qui plut évidemment beaucoup et le Poivrot de chez Bruant fut absolument sensationnel, ne forçant pas son jeu et restant dans le naturel le plus parfait. Quelques minutes tout-à-fait romantiques avec Pierrot, trouvaille qui reste fort heureuse et plaisante... des costumes 1900 originaux de couleur et de forme nous ont vraiment transportés en une autre époque : facile et heureuse, et les décors surent être des conceptions réalistes.

L'orchestre interpréta "les Cloches de Corneville", un pot-pourri des airs de Mayol, "Trois Valses", "La Veuve Joyeuse"... De plus Damelin court s'est "tziganisé" d'une manière remarquable et Watelet fut une Veuve tout à fait Joyeuse et rivale de Lily Pons. L'orchestre retrouve enfin sa belle cohésion d'autrefois malgré la situation incertaine qu'il connut jusqu'ici.

Les applaudissements enthousiastes des spectateurs suffisent amplement à dire le succès de cette revue qui restera le "clou" de la saison VI D. Elle aura été encore une artistique démonstration de l'esprit français, à tous acteurs, musiciens, décorateurs, machinistes : Bravo et Merci.

Guy VOYRON

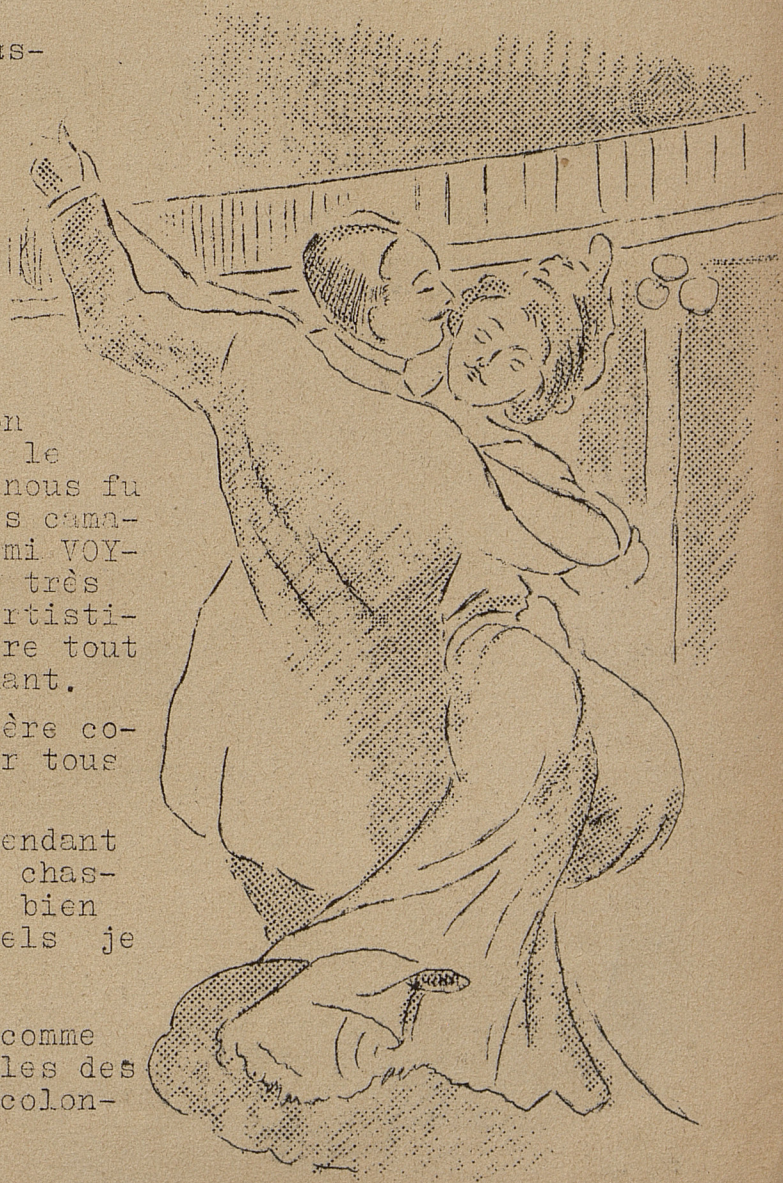
"La Revue de la Vieille Chanson Française" est jusqu'à maintenant le "clou" de tous les spectacles qui nous furent présentés par nos sympathiques camarades, mais n'en déplaise à notre ami VOYRON un "clou" chasse l'autre et la très prochaine présentation du Groupe artistique du Stalag laissera loin derrière tout ce qui fut réalisé jusqu'à maintenant.

Puisse "VOLPONE" être la dernière comédie jouée par eux et marquer pour tous le retour à la vie réelle.

La libération ne nous fera cependant pas oublier qu'ils contribuèrent à chasser les idées noires et cela vaut bien les Bravo et Merci de Voyron auxquels je joins les miens.

J.P.

NOUVEL APPEL AUX KOMMANDOS : Tout comme pour le Camp, les chroniques théâtrales des Kommandos ont leur place dans les colonnes du "CLOS VI D".



Fête de Pâques ! Pâques tristes ! Une seule distraction : le football. Puis distraction poussée à l'extrême : sept matches en quatre jours. Tout le monde s'y colla. Et chaque service - des tailleurs à la musique en passant par les cuisiniers, les cordonniers, les infirmiers, etc... - fournit ses joueurs. Le mot d'ordre était aux sports et le soleil lui-même fut de la partie.

X X
Le premier match mit aux prises cordonniers et tailleurs. Si les tailleurs savent enfiler les aiguilles, les cordonniers surent enfiler des buts. Ils en marquèrent douze. Un par joueur, le douzième pour faire Cuillon, capitaine et chef de l'équipe, mérite bien une médaille d'or en "simili" cuir.

X X
Puis vinrent les cuisstots contre les cuisstots. Une heure trois quarts de maladresses faites, si j'ose dire, avec adresse. Je ne sais pas encore si c'était voulu, tellement étaient bien loupée la balle et ramassées les bûches. Les rares spectateurs, huit et demi - un partit à la mi-temps se payèrent une bonne tranche de rigolade. Tant pis pour les absents.

X X
Les infirmiers, tous en chœur, mais sans bruit, sans battage, pénétrèrent sur le terrain. Du sport libre, fantaisiste, sans arbitre. Tout était permis, tout était toléré. Le plus beau, c'est que nul n'en abusa. Et si je n'avais été là nul n'aurait parlé d'eux. Heureusement que le "CLOS VI D" a un œil partout.

X X
Deux matches Franco-Belges contre Serbes, puis un match Belges contre Serbes. Naturellement Serbie gagne. Jeu confus. Des joueurs émergent, font vibrer les spectateurs, d'autres sont amusants, parfois risibles, jamais ridicules - la foule sent l'effort - et les matches se terminent à la bonne franquette avec des buts marqués on ne sait trop comment, mais étonnante quand même l'œil national. L'arbitre, un barbu, a des billes jusque dans les yeux et cela le gêne un peu à certains moments. Les parties terminées, oubliés cris et provocations, tout le monde est à nouveau camarade. Et Pâques va à l'oubli comme n'importe quel jour.

Jean PELCA

X X
Si les musiciens n'ont pu se faire entendre à la Salle "Pleyel", ils nous ont montré qu'ils savaient aussi jouer du cuir.

Quoique renforcés par J. Pelca, introduit par un fameux piston dans l'équipe, la musique a dû s'incliner avec cinq buts à la clé contre trois pour les cordonniers. Le chef d'orchestre a dirigé avec brio une balle contre basse dans le plafond des bois. Non, la Flèche Wallonne, à l'arrière, a joué un peu trop piano. Il y eut à remarquer des syncopes parmi les joueurs et de joyeux bugle-ments chez le public.

Belle partie et accord parfait dans les équipes mais les cordonniers s'entendaient mieux avec les godasses. Les musiciens préférèrent gonfler leurs joues que le ballon.

Yvon GILLET

X X
Tous les dimanches, dans de nombreux Kommandos, ont lieu des matches soit entre les hommes du même Kommando, soit avec des Kommandos voisins. C'est avec plaisir que le "CLOS VI D" imprimerait le reportage de des matches comme d'ailleurs tout autre article qui lui parviendrait des Kommandos.

La rédaction

Suzette a seize ans. Quoique femme déjà, elle est restée gamine pour son âge et, ce beau jour de printemps, joue à la balle près de l'étang bordant le parc de la maison paternelle.

Elle est vive, adroite, mais ne peut malheureusement empêcher sa balle de rouler dans l'étang. La brise en fait son jouet et la fait glisser doucement vers le centre.

Que faire ? Suzette a peur de l'eau !....

Elle demande à son frère d'aller la chercher cette balle qui s'échappe, mais le frère est trop jeune pour être galant, même envers sa soeur, et il préfère sa bichelette à un bain de pieds.

Le vieux jardinier sera-t-il plus aimable ? Pensez-vous ! Il a bien son râteau, mais la balle est déjà trop loin et il laisse Suzette à ses malheurs.

Suzette se désespère. Elle implore la brise, l'oiseau qui passe, le poisson qui met son nez à la surface de l'eau, mais hélas ! Nul n'a pitié d'elle et elle sent les larmes lui venir aux yeux.

L'humanité est-elle vraiment si mauvaise envers une pauvre enfant ?

Non, c'est un être affreux, un déshérité de la vie, qui viendra à son aide. Elle entend enfin une petite voix, regarde, cherche et aperçoit à ses pieds un crapaud visqueux, ramoneur, pustuleux qui lui dit :

"Suzette, que faisais-tu pour avoir ta balle ?"

"L'importe quoi, Monsieur le Crapaud."

"Oh bien, Suzette, promets-moi que tu ne laisseras passer la nuit dans ta chambre, j'irai te chercher ta balle."

Suzette, sans dégoût, prend le crapaud dans ses mains, lui promet solennellement :

"C gentil crapaud, viens de soir à ma porte, je t'ouvrirai et te prendrai près de moi, dans mon lit."

Aussitôt dit, le crapaud va chercher la balle. Suzette retourne à ses jeux, le crapaud nous abandonne à sa noire cachette.

X

Dix heures du soir, la petite voix s'élève à la porte de Suzette. Elle ouvre la porte, prend le crapaud, le couche près d'elle et, miracle, celui-ci se change instantanément en un beau jeune homme.

Ce qu'ils firent, ce n'est pas moi qui vous le dirai, mais vous devez bien vous en douter.

X

Le lendemain matin, la mère de Suzette vient frapper à la porte, entre dans la chambre de sa fille, et pousse les hauts cris en la voyant dans les bras d'un homme.

Suzette en larmes s'explique.

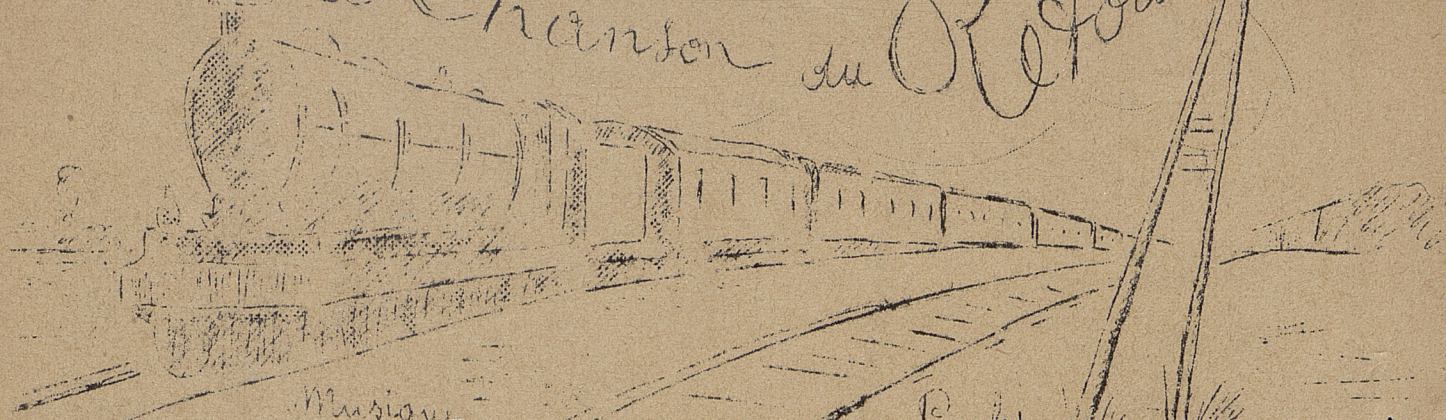
X

Oh bien, excusez-le, si vous voulez, mais la mère de Suzette n'a jamais voulu croire au miracle.

J.P.

Comme les articles sur les sports, musique et théâtre, les contes et récits amusants qui nous seront envoyés des Kozmandos auront leur place dans le "CLOS VI D".

La Chanson du Retour



Musique
de Georges Guéhen
de Guéhen

Paroles
de Félix Aherolère

Chaplet

Nous venons de faire un tour Et les cloches ont son-
né leur gai carillon. font le monde à signifier la terre qui
meurt en grand nos prisons. Ecoutez donc la romance de l'oiseau perché de
joie. Le chant si brant d'espoir que nous allons reprendre en cœur à plein voir
Refrain C'est la chanson du retour Dans nos coeurs pleins d'alle-gresse
Longtemps nous de tendresse Vire la joie et l'amour le foyer retrou-
vé. Le coin du feu. Le lit soyeux. La liberté

2ème couplet

Ah, qu'il est doux le paysage
De notre vieille France enfin retrouvée.
J'ai des larmes plein le visage
Et mon coeur est prêt d'éclater.
Ecoutez donc la musique
Que font les essieux des wagons.
Ce chant n'est pas nostalgique
Et nous allons le reprendre à l'unisson.

Au refrain

Dessinateur : André VERHOEVEN - Rédaction : R. AMELINE et Jean PELCA
LE "CLOS VID" n° 7

